



Le projet aberrant d'Amazon près du Pont du Gard

1. Faits et arguments
2. Dates-clés
3. Cartes
4. Le Pont du Gard
5. Pétition
6. Revue de presse



1 – Faits et arguments

Amazon veut implanter un centre de tri démesuré à proximité du Pont du Gard, un des sites touristiques et patrimoniaux les plus anciens et visités de France. Dans le choix de son implantation comme dans sa mise en oeuvre opaque, ce projet est un cas d'école caricatural des ravages de l'urbanisme commercial en zone rurale.

Un projet pour « optimiser » les flux d'Amazon

Initié en juin 2018 (voir Dates-clés page 7), le projet, mené par le promoteur Argan, prévoit la construction d'un immense centre de tri de colis, non loin du point névralgique des axes autoroutiers (A7 et A9) qui permet de desservir les pays d'Europe du Sud. L'objectif d'Amazon : « Optimiser les flux amont Europe sud et le réseau de service de livraison du dernier kilomètre pour le sud de la France ». Alors que 25 emplacements ont été étudiés, un premier terrain près d'Orange a été abandonné du fait d'un contentieux. Le choix s'est finalement porté sur la zone de la Pâle, sur la commune de Fournès, à la sortie de l'A9 « Avignon - Pont du Gard ».

Cette zone est actuellement constituée de terres agricoles, comportant des vignobles Côtes-du-Rhône AOC. Au total, le projet prévoit d'artificialiser près de 14 hectares. Le bâtiment prévu sera d'une hauteur de 18 mètres et d'une surface de 38 800 m² au sol.



Image de synthèse Argan : cette vue ne rend pas compte de l'impact paysager du projet.

Malgré une enquête publique durant laquelle 93% des contributeurs se sont opposés au projet, le permis de construire a été accordé en septembre 2019. L'autorisation environnementale a été délivrée par la Préfecture du Gard en Novembre 2019. Les travaux pourraient donc commencer dans les prochains mois.

Une implantation indécente près du Pont du Gard

Situé à la sortie de l'autoroute, l'entrepôt d'Amazon serait la première et dernière image que verraient les millions de visiteurs de la région. Ceux-ci viennent découvrir le 5ème site le plus visité de France, mais aussi la Cité des Papes, la réserve de biosphère Unesco des Gorges du Gardon et le territoire de l'Uzège, avec son patrimoine paysager et ses villages.



Depuis l'autoroute A9, l'information de la sortie du Pont du Gard, juste avant la future zone Amazon.

L'intégrité et l'image du Pont du Gard, classé au « Patrimoine mondial de l'Unesco » depuis 1985 et détenteur du label Grand Site de France, seront profondément affectées par cette implantation sur la route d'accès (voir pages 10 et 11). Le pont romain vieux de 2 000 ans est l'unique site en France à avoir reçu le label de tourisme durable Unesco "Route Antique de l'Europe du Patrimoine mondial" (voir Carte page 8), imposant que ses alentours soient protégés.



Le projet d'Amazon est contraire à l'esprit des documents d'aménagement, de développement et de tourisme durable, de valorisation du patrimoine, et d'urbanisme, adoptés par la Région Occitanie, le Département, et les communes du territoire.

Il est aussi contradictoire avec le projet de Parc naturel régional des Garrigues, en cours d'instruction, ainsi qu'avec celui des « Routes de la Romanité », permettant de visiter les vestiges antiques, d'Uzès à Nîmes et Arles.

Le projet serait visible de plusieurs points du site et depuis de nombreux villages alentours (voir carte page 8). Il menace donc directement les paysages, les sites et le patrimoine, fondements de l'attrait culturel et touristique international du territoire. Plusieurs associations locales ont saisi les responsables de l'Etablissement Public du Pont du Gard, de l'Unesco et de l'Etat.

Afin de mobiliser les citoyens contre ce projet, elles ont lancé une pétition pour dire « Non à Amazon au Pont du Gard » (voir pages 12 et 13).

Des procédures contestées et des conflits d'intérêt

Ce projet Amazon à Fournès comporte des irrégularités de procédures dénoncées par l'association ADERE. S'y ajoutent une absence de consultation publique et des carences sur la communication, le projet ayant été tenu secret ainsi que le nom de son bénéficiaire ultime, Amazon.

Le permis de construire a donné lieu à des premiers recours gracieux en novembre 2019. Il est actuellement contesté par le dépôt en mars 2020 de 9 recours administratifs contentieux, dont un est porté par une commune voisine.

L'association ADERE a également relevé des conflits d'intérêt avant la décision d'accorder le permis de construire. Elle a découvert que plusieurs parcelles des terrains vendus appartenaient à certains élus de la commune ou à leurs familles.

Or, ces élus ont participé au débat et voté les délibérations municipales liées au projet alors qu'ils auraient dû annoncer qu'ils étaient en conflits d'intérêts dès le départ et ne pouvaient y participer conformément à la Loi sur la probité des élus du 31 mars 2015 : "S'il y a un lien de parenté entre les propriétaires de parcelles et des conseillers municipaux ayant participé aux débats, les délibérations sont entachées d'illégalité," a écrit la Préfecture du Gard en juillet 2019. Le conseil municipal a alors annulé, refait et revoté ces délibérations, sans les élus concernés.

Des soupçons de délits ont cependant donné lieu à la saisine du procureur général de la République du tribunal de Nîmes et au dépôt d'une plainte au pénal en juillet 2019. La procédure suit son cours. Ce sujet a été au centre d'un reportage du journal de 20h de France 2 le 18 février 2020.

Des nuisances environnementales importantes

Le trafic quotidien généré par ce centre de tri est chiffré, selon son promoteur Argan, à 544 poids-lourds et à près de 2 500 véhicules légers. La taille du site, avec 113 portes de chargement, montre que le trafic prévu est sans doute sous-estimé. Il induira une forte congestion routière, et d'importantes pollutions visuelle, sonore, lumineuse et atmosphérique.

Les premières habitations du village se situent à 200 mètres du bâtiment. En été, des pics de pollution sont déjà observés à cet endroit, avec des risques sanitaires pour les habitants.

La biodiversité et les écosystèmes locaux sont en danger. La pie grièche et l'outarde canepetière, espèces protégées, sont menacées. Les hydrocarbures liés aux camions sur le site risquent de polluer les eaux par ruissellement, notamment lors des épisodes cévenols, sans compter les risques accrus d'inondation.

Des créations d'emplois surévaluées

Pour défendre le projet, le promoteur a fait miroiter la création de 600 emplois sur le site et le versement de taxes aux collectivités. Au fil des mois, cette promesse a fondu : il n'est plus question que de 150 emplois, qui seront précaires et robotisables à tout moment.

La plupart des élus locaux se sont contentés de cette promesse sans regard critique. Ainsi, le Président de la Communauté de communes du Pont du Gard déclarait en Juin 2019 : « Si Amazon ne s'installe pas ici, il le fera ailleurs ». Les ravages connexes sur l'économie locale et les emplois détruits ont été ignorés.

Certains élus se montrent plus lucides. Le maire de St Hilaire d'Ozilhan, village situé à 3 kilomètres du projet, explique : « Nous n'avons pas besoin de ces emplois précaires, mal rémunérés, à faible potentiel d'évolution. Nous avons déjà des emplois similaires et nous avons les pires difficultés à les pourvoir ».

Des menaces pour l'agriculture et les commerces

Ce projet constituerait une perte irréversible de terres cultivables alors que le Plan d'aménagement et de développement durable du territoire souligne la nécessité de ne plus artificialiser les sols, de maintenir l'agriculture et de protéger les paysages. Cet impératif a été renforcé par les propos du Président de la République, Emmanuel Macron, en février 2019 : « Si nous regardons l'évolution de nos villes, ou plus exactement des périphéries de nos villes, de nos villages, nous n'avons cessé de grignoter les terres agricoles pour ouvrir des zones commerciales, des zones industrielles et des zones de logistique. Il faut rompre avec cette pratique... ».

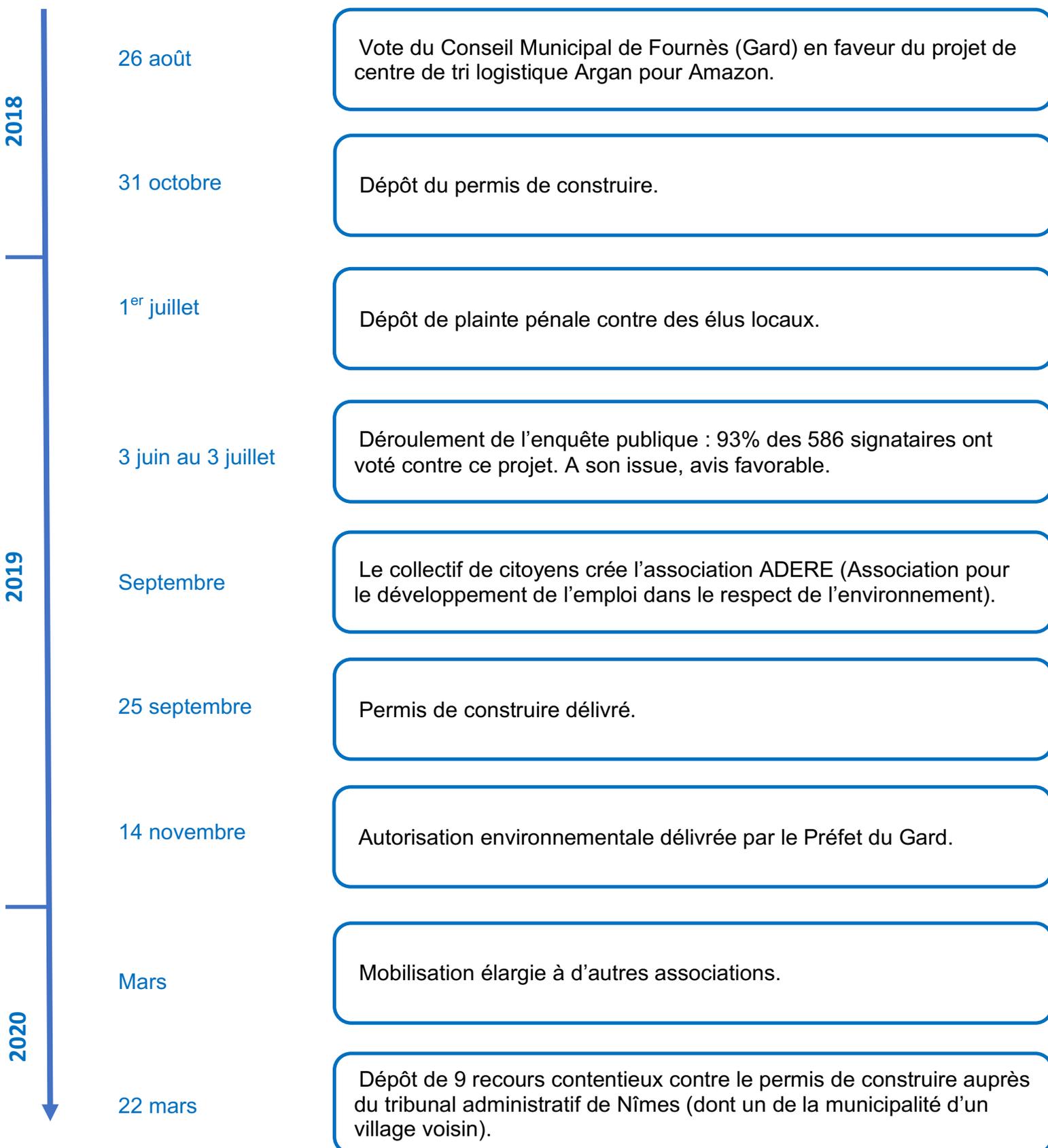
Les exploitations viticoles environnantes, qui bénéficient du label AOC Côtes-du-Rhône, seront gravement affectées par la pollution automobile et des sols, ainsi que par la perte d'attractivité de ce territoire. D'autres activités agricoles (arboriculture, apiculture, maraîchage, trufficulture, etc.) seront mises à mal.

Alors que la Région Occitanie promeut les produits locaux et les circuits courts avec son slogan « J'achète dans ma zone », parodiant avec pertinence le logo d'Amazon, cette implantation est en contradiction avec ces ambitions. Les associations ont saisi Mme Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, à ce sujet.

Le projet est par ailleurs contraire aux principes de transition écologique et de lutte contre le changement climatique soutenus par l'Etat et la collectivité nationale.

Ce projet fragilisera davantage les commerces locaux, que ce soit dans les villages alentours, les villes moyennes (Uzès, Alès, Bagnols sur Cèze, Arles), les grandes villes (Nîmes, Avignon) dont les centres-villes souffrent déjà beaucoup. Tous les commerces des villages et villes du Sud de la France seront impactés. Cette implantation contreviendrait aux déclarations de Mr Edouard Philippe, Premier Ministre, en octobre 2019 lors des Assises de Petites Villes (APVF) à Uzès, venu annoncer des mesures de revitalisation des bourgs et des petites villes. Cet « agenda rural » vise notamment à maintenir et développer le commerce, à valoriser le patrimoine et le caractère des petites villes.

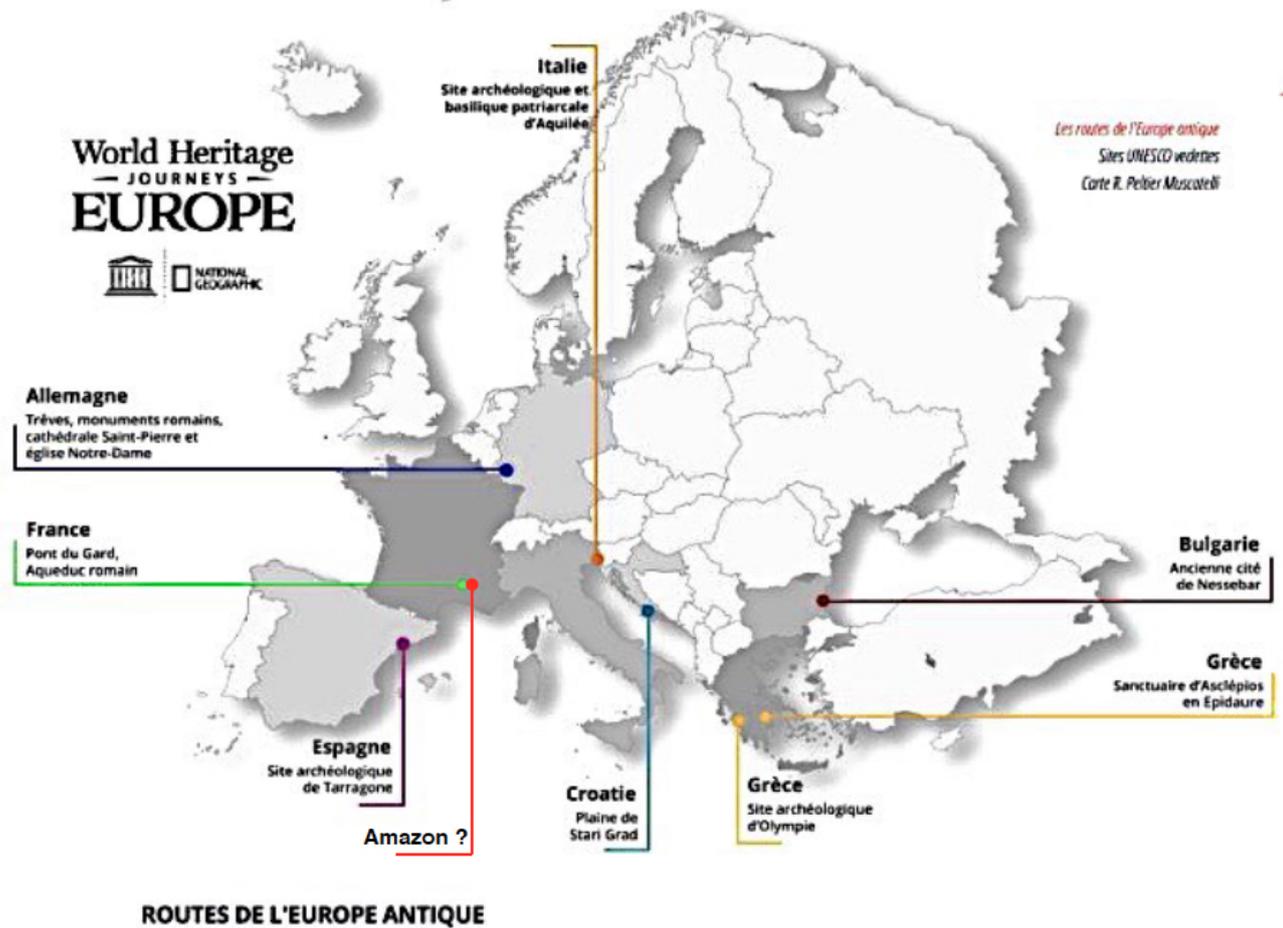
2 – Dates-clés



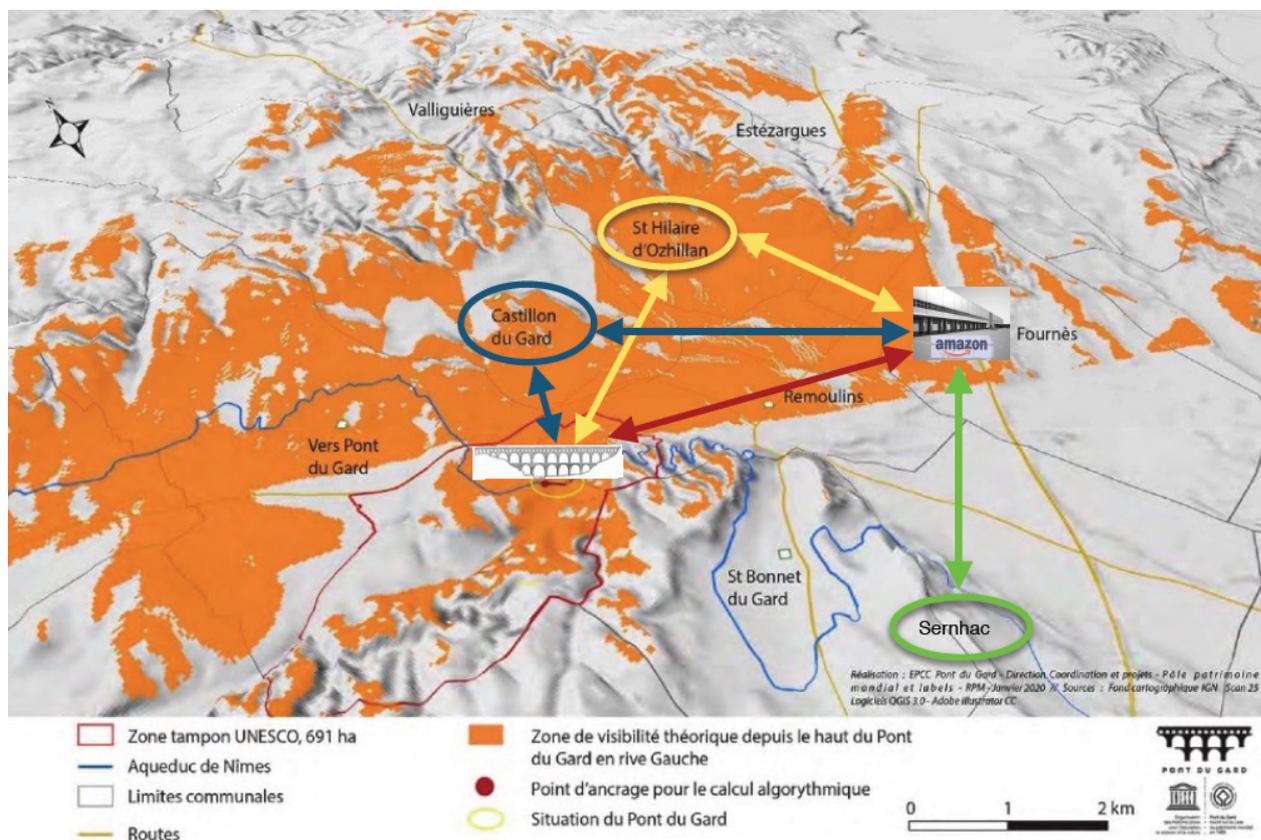
3 - Cartes

« Les Routes Antiques de l'Europe » du Patrimoine Mondial de l'Unesco, de l'Union Européenne et du National Geographic

L'unique « Route Antique » située en France commencerait à l'entrepôt géant Amazon



Covisibilités entre le projet d'entrepôt d'Amazon à Fournès, le Pont du Gard et les villages environnants



Outre le site du Pont du Gard, quatre villages sont directement impactés:

- **Castillon du Gard et Saint Hilaire d'Ozilhan**

La covisibilité directe avec le site du Pont du Gard et l'entrepôt industriel Amazon concerne leurs axes de circulation, la route touristique du vignoble des Côtes-du-Rhône, les paysages de terroir, les chemins de randonnées, les mas et les chapelles de campagne, les moulins à vent, les calvaires, les vestiges de l'aqueduc, le patrimoine du XXème siècle.

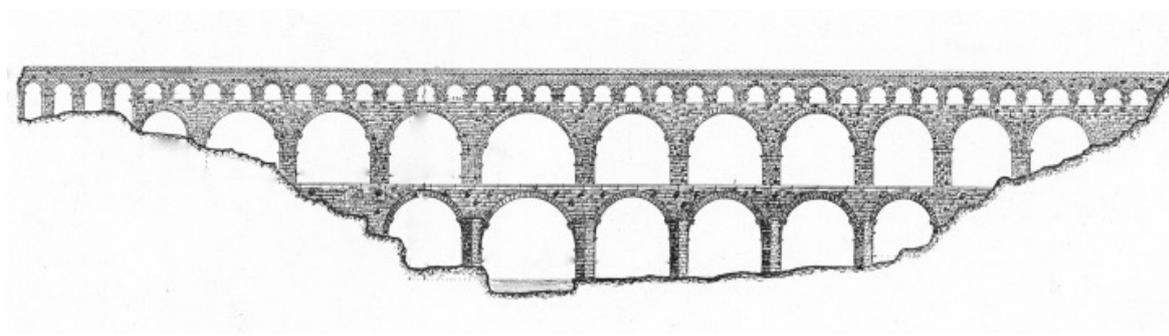
- **Remoulins et Sernhac**

La covisibilité directe avec le site du Pont du Gard et l'entrepôt industriel Amazon concerne leurs axes de circulations, les vestiges des tunnels, leurs paysages de terroir et de petit patrimoine rural

4 - Le Pont du Gard :

Un joyau de l'Humanité à préserver

Le grand site du Pont du Gard est un trésor national, un atout culturel, patrimonial, et économique de la France.



Patrimoine culturel et naturel, il émerveille depuis des siècles Rabelais, Racine, Stendhal, Robert, Rousseau, Hugo, Gide, Picasso et des millions de visiteurs ont écrit, peint et photographié ce site exceptionnel.

Symbole de notre histoire, il traverse vingt siècles. Il est un pilier de notre héritage humaniste, construit quelques années après le premier traité d'architecture de l'histoire « De Architectura » par Vitruve dont le système des proportions, inspirées par la nature et qui nous dit « pour qu'un bâtiment soit beau, il doit posséder une symétrie et des proportions parfaites comme celles qu'on trouve dans la nature ».

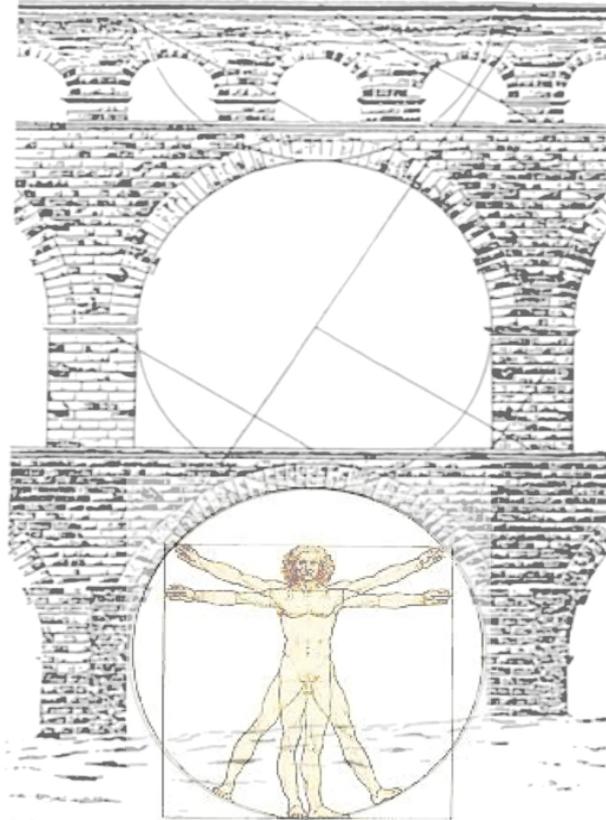
Le Pont du Gard est le témoignage unique des trois principes énoncés par Vitruve

- **Firmitas** : Solidité - Durabilité - Résilience.
- **Utilitas** : Fonction - Sobriété - Pertinence.
- **Venustas** : Beauté - Élégance - Attractivité.

sont des références majeures de l'architecture et des Beaux-Arts. Ce traité inspira le célèbre dessin de Leonard de Vinci « l'homme de Vitruve » et le « Modulor » de Le Corbusier.

Relier les deux héritages de l'architecture et de la nature est une évidence pour toutes les instances patrimoniales, les caractéristiques historiques, artistiques, paysagères et écologiques d'un lieu formant un ensemble cohérent indissociable. En outre, l'aqueduc du Pont du Gard témoigne d'un savoir-faire ancestral et magnifie l'importance de notre substance vitale et menacée, l'eau. A l'origine, le Pont du Gard est un ouvrage de santé publique acheminant l'eau vers la ville de Nîmes et permettant ainsi son développement. Tous ces symboles sont particulièrement significatifs en cette période de crise majeure.

« Firmitas-Utilitas-Venustas »



L'homme de Vitruve de Leonard de Vinci au Pont du Gard
Proportions- Architecture- Nature

Notre pays pourra s'enorgueillir de sa capacité à le préserver et le maintenir pour les générations futures. Le Pont du Gard, patrimoine universel UNESCO, est intrinsèquement lié à l'environnement naturel qui l'entoure, les Gorges du Gardon et ses garrigues, elles aussi classées au Patrimoine mondial, ce qui en fait un ensemble unique au monde.

Aujourd'hui, se profile une menace grave pour l'ensemble du site par l'autorisation de construire d'un gigantesque centre de tri sur 14 hectares pour Amazon, à l'entrée de la route menant au Pont du Gard, face aux vestiges de l'aqueduc, et au sein d'un futur complexe logistique qui pourrait dépasser 50 hectares.

S'il se réalisait, ce projet constituerait un précédent autorisant les constructions industrielles partout en France dans des sites remarquables.

Après Prosper Mérimée, Victor Hugo et André Malraux, Jack Lang, dans son manifeste « Ouvrons les yeux » (2014), fustigeait le gâchis paysager généré par les panneaux publicitaires, les entrepôts et zones commerciales des entrées de villes et l'étalement urbain.

En janvier 2020, la commission des Grands Sites de France a renouvelé son agrément au site du Pont du Gard. Le projet Amazon ne figurait pas au dossier, bien qu'en covisibilité des divers périmètres classés. Depuis, plusieurs membres éminents de la commission ont signé notre pétition.

Un entrepôt industriel dans l'environnement de ce trésor de l'Humanité serait la négation du sens même du mot Patrimoine, de la transmission, de notre connaissance de nos origines afin de mieux inventer notre futur.

5 - Pétition en ligne sur change.org

<http://chnng.it/td7STPxM>

Non à Amazon au Pont du Gard ! Say No to Amazon at the Pont du Gard !



 **PRIMA VERA** a lancé cette pétition adressée à [Bruno Le Maire \(Ministre de l'Économie et des Finances\)](#) et à **3 autres**

Site Unesco dévalorisé, paysages abimés, pollutions, emplois détruits, agriculture, commerce et tourisme en péril

(please read english version below)

10 000 ont signé. Prochain objectif : 15 000 !



 **Nacira DILMI** a signé la pétition il y a 11 heures

 **gabriel MONTEL** a signé la pétition il y a 12 heures

 Bruno Le Maire: Non à Amazon au Pont du Gard ! Say No to...

 Partager sur Facebook

 Partager via Messenger

 Envoyer un e-mail aux ami.e.s

 Partager sur Twitter

 Copier le lien

Symbole d'un modèle dépassé d'hyper-consommation, de la mondialisation non maîtrisée, de la destruction de l'environnement et des économies locales, **Amazon veut poursuivre son implantation en France.**

Un immense **centre de tri** Amazon de près de 40 000 m² est ainsi **prévu sur la commune de Fournès (Gard) à moins de 5 kilomètres du Pont du Gard.** Un affront à ce chef-d'oeuvre de l'Humanité, vieux de 2 000 ans, classé au patrimoine mondial de l'Unesco.

Refusez cette aberration en signant cette pétition!

Voilà au moins 7 raisons de dire non à Amazon à Fournès (et ailleurs)

1. Verrue dans le paysage. A la sortie de l'A9 "Pont du Gard", au coeur du vignoble Côtes-du-Rhône, cet immense centre de tri construit pour Amazon, de 38 800 m² et 18 mètres de haut, implanté en pleine nature, sera visible à des kilomètres. Il sera la première et la dernière image que verront des millions de visiteurs du Pont du Gard et de notre région. Ce projet est

en outre incompatible avec les engagements pris par les élus dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), le projet de Parc Naturel Régional et le Grand site Occitanie.

2. Dévalorisation du site du Pont du Gard. L'intégrité et l'image du site seront profondément affectées par cette implantation à sa porte. Classé au « Patrimoine mondial de l'Unesco » depuis 1985, 5ème monument le plus visité de France, unique site en France à avoir reçu le label de tourisme durable de l'Unesco "Route Antique de l'Europe du Patrimoine mondial", le Pont du Gard témoigne du génie de l'Humanité et de celui de ses constructeurs. Le projet industriel d'Amazon, sur la route de ce site exceptionnel, serait une atteinte irréversible à l'identité patrimoniale du Gard, de l'Occitanie et de la France.

3. Bétonisation de sols agricoles sur les 14 hectares du projet. La perte de terres cultivées contredit les objectifs du plan gouvernemental de Biodiversité et de lutte contre l'artificialisation des sols, objectifs soutenus par la Région Occitanie.

4. Pollutions, congestion routière, explosion des émissions de CO2, risques pour la santé. Quelques 544 poids-lourds/jour et 3 000 véhicules/jour sont annoncés. La taille du centre de tri, avec 113 portes de chargement, laisse penser que ce chiffre est sous-estimé.

5. Mirage des emplois. Amazon est leader mondial de la robotisation : 600 emplois ont d'abord été promis pour ce site avant d'être réduits à 150 postes, robotisables à tout moment et dont les conditions de travail pénibles et la précarité sont dénoncées sur les autres sites d'Amazon.

6. Désastre pour l'économie. Amazon multiplie les transports et importations dans une économie mondialisée alors qu'il faut promouvoir les circuits courts, la consommation locale et le commerce de proximité, impératifs renforcés par la crise sanitaire. Un emploi créé par Amazon supprime 2,2 emplois dans les commerces de proximité. Les produits du terroir, notamment, seront en danger : viticulture, oléiculture, trufficulture, arboriculture, maraîchage. Sans compter l'impact négatif sur l'économie du tourisme et aussi sur le monde du livre, déjà menacé par le modèle Amazon.

7. Leurre fiscal. Amazon promet des recettes fiscales aux collectivités locales afin de les attirer alors que la multinationale est connue pour payer très peu d'impôts en France et être un champion de l'optimisation fiscale à l'échelle de la planète.

La crise actuelle impose des changements : voulons-nous vraiment du modèle Amazon ?

Pour toutes ces raisons, nous demandons l'abandon du projet !

OUI à la route du Pont du Gard , NON à la route Amazon !

Des solutions alternatives existent.

Pétition lancée le 11 avril 2020 par Prima Vera

accessible via <http://chng.it/td7STPxM>

6 - Les médias en parlent



29 novembre 2019 France Bleu

Amazon n'est toujours pas le bienvenu à Fournès

Vendredi 29 novembre 2019 à 16:56 - Par Sylvie Duchesne, France Bleu Gard Lozère, France Bleu

Fournès, France

27 février 2020 France 2, JT : L'œil du 20H

VIDEO. Entrepôt Amazon dans le Gard : des élus visés par une plainte pour prise illégale d'intérêts

2 Avril 2020 Objectif Gard

Accueil / Actualités / FOURNÈS Une association interpelle Carole Delga sur l'implantation d'un centre Amazon à proximité du Pont du Gard

FOURNÈS Une association interpelle Carole Delga sur l'implantation d'un centre Amazon à proximité du Pont du Gard

Abdel Samari - 2 avril 2020 - 1 544 - 1 minute de lecture

16 avril 2020 France 3

OCCITANIE / GARD / NÎMES

Coronavirus : Amazon rappelé à l'ordre, son implantation à Nîmes continue de faire débat

23 avril 2020 Le Midi Libre

Une pétition pour dire non à l'implantation d'Amazon à Fournès

23 avril 2020 Les Echos

La contestation monte contre le projet d'implantation d'Amazon à Fournès